

~~~~~  
**Procès verbal  
du Comité syndical du Vendredi 16 Avril 2021**

L'an deux mil vingt et un, le seize avril 2021 à 9 heures, le Comité Syndical du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault, convoqué sur la base de l'article L2121-17 Alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni s'est réuni à NOVEL.ID, rue du Moulin à Huile – Ecoparc « Cœur d'Hérault – La Garrigue » 34725 Saint André de Sangonis, à l'invitation du Président en date du 7 avril 2021.

|                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|---------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Etaient présents (en présentiel ou en visioconférence) ou représentés :         | Francis BARDEAU, Olivier BERNARDI est représenté par Jacky PEREZ, Gérard BESSIERE, Olivier BRUN, Claude CARCELLER, Bernard COSTE est représenté par Marc CARAYON, Jean-Claude CROS, Jean-Pierre GABAUDAN, Vincent GAUDY est représenté par Dominique NURIT, Jean-Claude LACROIX est représenté par Marina BOURREL, Gaëlle LEVEQUE, José MARTINEZ, Nicole MORERE, Béatrice NEGRIER-FERNANDO, Véronique NEIL, Marie PASSIEUX, Jean-Luc REQUI, Claude REVEL, Frédéric ROIG, Valérie ROUVEIROL, Philippe SALASC, Jean-François SOTO, Jean TRINQUIER, Claude VALERO, Claire VAN DER HORST, |
| Absents ou excusés :                                                            | Sébastien ANDRAL, Béatrice FABRE, Julie GARCIN-SAUDO, Montserrat MARK, Marie-pierre PONS,                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Etaient également présents (en présentiel ou en visioconférence)                | Martine BONNET, Pascal DELIEUZE, Daniel JAUDON, Françoise OLIVIER,                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>Invités : 30 - Quorum : 16 - Présents ou représentés : 29 – Votants : 25</b> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |

Le Président ouvre la séance en rappelant les règles techniques de bienveillance de la séance vu que certains membres sont en visioconférence.

Le Président fait l'appel et vérifie le quorum, celui-ci est atteint.

M. JAUDON est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le Président soumet au vote le procès-verbal du Comité Syndical du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault du vendredi 5 Février 2021, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Le Président fait un point d'information juridique pour la mise en place d'une attestation de présence et de vote pour les personnes présentes en visioconférence. Cette attestation sera à retourner au SYDEL après la réunion.

M. SOTO fait alors lecture de l'ordre du jour complet de la séance.

Le Président remercie la présence de la presse locale.

**DÉLIBÉRATION N° 2021-13 : CA 2020-SYDEL**

Lecture du rapport par M. BARDEAU.

Présentation et explication de la situation par M. BARDEAU, l' élu aux finances du Pays.

M.REQUI interroge l'assemblée au sujet du résultat cumulé de 1.2 millions.

M.SOTO explique qu'une provision de 400.000,00 euros a été prévue pour une approche de gestionnaire.

Le directeur explique également qu'un décalage s'est installé au vu des aides régionales notifiées sur 2020 mais concernant plusieurs exercices (2017 à 2021).

M.SOTO précise qu'en 2020 le niveau de dépenses a été le même que les années précédentes.

M.REQUI propose de présenter les comptes avec rattachements sur chaque année civile et propose de travailler avec les services du Pays et les élus aux finances.

M.SOTO préconise la prudence et qu'une avance de trésorerie disponible est toujours sécurisante et pratique pour avancer dans les projets engagés par le Pays, c'est nécessaire.

M.SOTO profite de ce moment financier-comptable afin de rappeler aux présidents des communautés de communes que le PAYS est une structure légère et qu'il est important de régler les participations Pays afin de maintenir la trésorerie, notamment à la communauté de communes du Lodévois, le titre de 2020 concernant le paiement du SMUR 2019 reste impayé à ce jour.

*L'assemblée, après en avoir délibéré, DECIDE  
A l'unanimité des suffrages exprimés :*

**ET, hors la présence de Monsieur le Président,**

- ✓ **De Constater** que le Compte Administratif est identique au Compte de Gestion
- ✓ **D'Approuver** le compte administratif du budget principal 2020 tel que présenté ci-dessus et d'arrêter les résultats définitifs de clôture de l'exercice 2020.

#### **DÉLIBÉRATION N°2021-14 : APPROBATION CG-CA2020-SCOT**

Lecture du rapport par M. BARDEAU.

Présentation et explication de la situation par M. BARDEAU à l'appui du diaporama.

*L'assemblée, après en avoir délibéré, DECIDE  
A l'unanimité des suffrages exprimés :*

**ET, hors la présence de Monsieur le Président,**

- ✓ **De Constater** que le Compte Administratif est identique au Compte de Gestion
- ✓ **D'Approuver** le compte administratif du budget annexe SCoT 2020 tel que présenté ci-dessus et d'arrêter les résultats définitifs de clôture de l'exercice 2020.

#### **DÉLIBÉRATION N°2021-15 : ACCORD POUR LA SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'INTENTION POUR UN CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE EN COEUR D'HERAULT**

Lecture du rapport par M. SOTO.

*L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte le rapport à l'unanimité.*

#### **DÉLIBÉRATION N°2021- 16 : SYDEL – ACCOMPAGNEMENT DU SYDEL PAR L'ADEFPAT**

Lecture du rapport par M. SOTO.

Mme NEGRIER-FERNANDO informe l'assemblée qu'elle ne peut participer au vote car elle est membre de l'association ADEFPAT.

*L'assemblée, Après en avoir délibéré, par 24 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention, adopte le rapport.*

#### **DÉLIBÉRATION N°2021- 17 : DEMANDE D'ADHESION A LA SPL AGENCE REGIONALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT OCCITANIE (SPL AREC OCCITANIE) ET DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU SYDEL AU INSTANCES DECISIONNELLES**

Lecture du rapport par Mme MORERE.

Pour mémoire, nous avons adopté le Plan Climat en 2018, et, maintenant nous devons adhérer pour l'achat d'actions. Le Président propose que Mme MORERE soit la représentante auprès de cette structure et de ce dossier.

*L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte le rapport à l'unanimité.*

#### **DÉLIBÉRATION N°2021-18 : CONVENTION POUR LA MISE EN ŒUVRE DU GUICHET UNIQUE DE LA RENOVATION ENERGETIQUE AVEC LE GEFOSAT**

Lecture du rapport par Mme MORERE.

M. REQUI s'interroge et interroge l'assemblée sur le double niveau d'intervention du GEFOSAT : niveau des communautés de communes et du Pays.

M.REQUI pense que l'échelle intercommunale reste la plus pertinente, que la fréquentation fonctionne lorsqu'elle est basée sur le bourg (Lodève) et que la communauté de communes du Lodévois n'adhère pas et n'adhérera pas à ce service à l'échelle du Pays.

M. SOTO pense effectivement qu'une réflexion sur la structuration d'un guichet unique en lien avec les autres territoires peut être intéressant.

Mme MORERE affirme qu'il est important de créer du lien entre les différentes unités afin d'améliorer la coordination et la réussite de cet « outil ».

Mme ROUVEIROL confirme qu'il serait bon d'échanger rapidement sur ce dossier afin d'augmenter l'efficacité de cette aide sur notre territoire.

M. REQUI et M. TRINQUIER s'abstiennent mais restent favorables sur ce dossier.

***L'assemblée, Après en avoir délibéré, par 23 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions, adopte le rapport.***

**DÉLIBÉRATION N° 2021-19 : RECONNAISSANCE MINISTERIELLE DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT) ET USAGE DE LA MARQUE  
« PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL RECONNU PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE »**

Lecture du rapport par Mme VAN DER HORST.

Mme VAN DER HORST rappelle que la chargée de mission, Juliette SERMAJE, prendra ses fonctions début mai prochain.

***L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte le rapport à l'unanimité.***

**DÉLIBÉRATION N° 2021-20 : VALIDATION DE L'APPEL A PROJET « TRANSITION » DANS LE CADRE DU PCAET ET DU FONDS DE  
TRANSITION DU PAYS CŒUR D'HERAULT**

Lecture du rapport par Mme MORERE.

M. NEIL demande à quel niveau se situe la consultation : collectif – individuel – association – commune ?

Mme NEGRIER-FERNANDO prends la parole pour confirmer que l'échelle du Pays est la plus pertinente et que le Pays a l'habitude de mener ces réflexions.

Mme NEGRIER-FERNANDO félicite le travail et l'équipe du Pays.

Mme MORERE propose aux élus référents de relayer cet appel à projet dans leurs communications et propose le calendrier suivant :

17 avril à mi-mai 2021 : premier dépôt d'idées – sélection par comité de sélection définitive par comité technique et passage en comité syndical en septembre 2021.

Mme OLIVIER demande des précisions sur les types de projets.

Mme MORERE précise à nouveau le but de cet appel à projet : aider la transition du territoire dans le cadre du PCAET et donne des exemples, comme la mise à disposition de vélo...

Mme MORERE rappelle que le Clermontois et Lodévois doivent désigner 2 personnes pour le comité de sélection.

***L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte le rapport à l'unanimité.***

**DÉLIBÉRATION N° 2021-21 : CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LES ACTIONS TOURISTIQUES DU PAYS CŒUR  
D'HERAULT 2021**

Lecture du rapport par M. CARCELLER.

***L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte le rapport à l'unanimité.***

**DÉLIBÉRATION N° 2021-22 : PROMOTION DE LA DESTINATION VIGNOBLES & DECOUVERTES DANS LE CADRE DU  
CONCOURS DES VINS 2021 DE LA VALLEE DE L'HERAULT**

Lecture du rapport par M. CARCELLER.

M. SOTO demande un décalage de la date pour les 20 et 21 mai 2021.

***L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte le rapport à l'unanimité.***

**DÉLIBÉRATION N° 2021-23 : ASSOCIATION DU PERSONNEL**

Lecture du rapport par M. SOTO.

***L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte le rapport à l'unanimité.***

M. ROIG informe l'assemblée que l'AMF a reçu un courrier d'information pour des aides financières de l'Etat (15.000 euros) pour favoriser des recrutements de jeunes sur le projet alimentation.

M. ROIG transmet les éléments au Pays au vu du portage de l'action par le Pays.

**MOTION EN FAVEUR DE LA CREATION D'UN SERVICE D'URGENCE A LODEVE**

Lecture et présentation du rapport par M. SOTO.

M. BARDEAU précise que la commission santé en a parlé avec le représentant de l'ARS.

M. SOTO informe qu'une réunion de la commission Santé s'est tenue pour réfléchir afin de soutenir l'équilibre des soins sur le territoire du cœur d'Hérault.

M. SOTO fait part de ses sincères pensées à Mme RICARD, référente de la commission santé depuis longtemps, très affaiblie en ce moment par de sérieux problèmes de santé.

M. SOTO fait un point sur la Covid, confirme qu'actuellement le Cœur d'Hérault manque de doses et des difficultés pour les prises de Rendez-vous.

M. ROIG précise que 11 000 passages ont été enregistrés sur le CAPS de LODEVE.

M. REQUI remercie pour le soutien.

Mme NEIL confirme l'incompréhension de la population, et le trouble face aux informations sur les vaccins et la gestion des vaccins.

M. BARDEAU confirme que tous les territoires sont confrontés aux mêmes difficultés.

***L'assemblée, après en avoir délibéré, vote cette motion à l'unanimité.***

#### **MOTION EN FAVEUR DE LA PROFESSION AGRICOLE SUITE A L'EPISODE METEOROLOGIQUE LIE AU GEL MATINAL DE LA NUIT DU 7 & 8 AVRIL 2021**

Lecture et présentation de la situation par M. SOTO.

Les Présidents des communautés de communes du Clermontais et du Lodévois s'associent à M. SOTO et confirment l'importance de soutenir nos agriculteurs.

M. ROIG informe qu'une coordination à l'échelle départementale et une coordination à l'échelle nationale est nécessaire au vu de l'ampleur des dégâts sur certaines parcelles, que localement ce soutien via une motion concrétise notre aide.

Il va falloir être à l'écoute de nos agriculteurs et faire preuve de réactivité et de coordination.

M. BESSIERE informe l'assemblée de la venue du 1<sup>er</sup> ministre dans la région et qu'il serait bien de l'en informer.

Mme NEGRIER-FERNANDO rappelle que la Présidente de la région sera à Pinet, ce vendredi 16 Avril dans l'après-midi, et que la région a voté 5 millions d'euros pour soutenir la filière arboricole, les activités de niches, les petits viticulteurs non coopérateurs et la filière agricole également.

M. REVEL précise que certains agriculteurs ont tout perdu et vont se retrouver dans une situation très compliquée.

Pour M. SOTO, il est évident que la réponse doit être au niveau de l'Etat et localement, notre devoir est dans l'accompagnement de notre territoire : recenser les difficultés et les personnes en difficulté et mettre en place des actions d'accompagnement pour faire face au mieux, soutenir la filière économique...

M. CARCELLER précise que cela soulève à nouveau le problème de nos petits agriculteurs et de leur compétitivité et de leur rémunération.

Mme NURIT confirme qu'il faut aider les agriculteurs face à ce coup dur à court terme mais qu'il faut les accompagner dans la transition climatique et sur la gestion de la ressource en eau. C'est un des fondamentaux des réflexions Européennes.

Pour finir, le débat M. SOTO confirme le besoin et la nécessité de solidarité sur le territoire du Cœur d'Hérault et qu'il faut que l'on soit ensemble pour faire face à cette nouvelle difficulté.

***L'assemblée, après en avoir délibéré, vote cette motion à l'unanimité.***

Le Président continue la séance avec quelques actualités et questions diverses.

**LE PROJET PICHOLINES** s'est positionné au pied du podium national : sur 97 dossiers nous avons eu la 4<sup>ème</sup> place.

M. SOTO est très fier de ce succès et félicite les acteurs, le CODEV et les services du Pays qui ont œuvré pour mener à bien cette candidature.

Le Président rappelle que prochainement se tient **L'ASSEMBLEE DES TERRITOIRES DE LA REGION** et nous participons.

M. CARCELLER informe l'assemblée des réunions à venir sur les enjeux des changements de **LA MISSION TOURISME** et la convergence des OT.

M. VALERO fait un point sur la dernière **REUNION CGEAC** en présence de la DRAC (convention sur l'éducation artistique et culturelle) : satisfactions des partenaires sur les actions portées, les subventions sont reconduites.

M. ROIG informe que **L'AMF TRAVAILLE SUR L'EVENEMENT : « LA REMISE DES MARIANNES »**.

Habituellement elles sont faites en plexiglass, et cette année, M. ROIG souhaite proposer une Marianne élaborée par nos potiers de Saint Jean de Fos.

Actuellement, les potiers travaillent sur 6 prototypes pour avis et la commande finale serait de 50-60 statues.

M. ROIG nous tiendra informé de l'avancée de ce projet.

**Le Président** clôture la séance en remerciant tous les Membres du Comité Syndical du Pays Cœur d'Hérault.

**La séance est levée à 10h57.**

**Secrétaire de séance**

**M. DANIEL JAUDON**